

MOTION DE SOUTIEN A LA MOBILISATION DES MAGISTRATS ET PERSONNELS DE JUSTICE

L'Ordre des Avocats du Barreau de Grenoble en vue de la journée de mobilisation nationale du 15 décembre 2021, dans le prolongement de la tribune des 3000 magistrats publiée le 23 novembre, aujourd'hui signée par près de 6000 professionnels, magistrats, greffiers, et soutenue par l'ensemble de la profession d'avocat,

DEPLORE qu'en ces temps d'Etats Généraux de la Justice, l'état général dégradé de la Justice, et l'insuffisance de ses moyens, ne soient pas abordé avec une volonté résolue des pouvoirs publics d'y remédier.

PARTAGE le constat unanime d'un profond malaise qui est général à l'ensemble des acteurs du monde judiciaire.

DENONCE une logique purement budgétaire et productiviste du fonctionnement judiciaire actuel conduisant à une justice déshumanisée que les avocats dénoncent eux aussi inlassablement, et qui ne permet plus d'assurer la mission régaliennne de paix sociale attachée à la Justice.

REGRETTE le délitement du lien de confiance entre la Justice et les justiciables qui en résulte. **DEPLORE** les drames humains auxquels conduisent de telles dérives.

DENONCE la succession de réformes qui, n'ayant d'autre but que de créer artificiellement des pièges procéduraux entravant l'accès à la justice, contraint l'ensemble des acteurs à s'éloigner de leur mission première, à savoir apporter aux justiciables une décision réglant leur litige dans un délai raisonnable.

DENONCE l'incohérence d'un système qui alourdit la charge de travail administratif des acteurs du monde judiciaire au détriment de leur mission première.

DEMANDE au gouvernement de donner enfin à la Justice les moyens financiers et humains indispensable à sa mission régaliennne digne d'un état de droit moderne et démocratique.

RAPPELLE que les solutions à apporter ne peuvent en aucun cas passer par un éloignement du juge du justiciable.

DEMANDE au ministre de la Justice d'accompagner les magistrats, greffiers dans leur mission de service public au quotidien et à prendre en souffrance au travail et les attentes des justiciables.



